ID: 064-216404228-20211220-DEL_20_12_21_3-DE



Information sur les délégations de l'organe délibérant au Maire

Conseil municipal du 20 décembre 2021 **DELIBERATION**

Rapporteur: M. LE MAIRE

Secrétaire de séance : Madame Marie-Lyse BISTUÉ

Nombre de conseiller-e-s en exercice :

33

Nombre de présent-e-s :

26

Nombre de votant-e-s :

32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,

Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,

M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Daniel LACRAMPE, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- Mme Dominique QUÉHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Céline BODET donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Paul PORTESSENY donne pouvoir à M. André LABARTHE
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etait absent:

- M. Jean-Luc MARLE

3 - ADHESION A DES ASSOCIATIONS

La commune adhère à diverses associations et précise les montants versés au titre de ces adhésions:

-	FEDERATION DES COMICES AGRICOLES	50,00 €
-	ANACEJ	802,06 €
-	ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	3 473,63 €
-	AMORCE	526.00 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le



ID: 064-216404228-20211220-DEL_20_12_21_3-DE

-	NOS QUARTIERS ONT DU TALENT	1.794,00 €
-	ACIR COMPOSTELLE	500,00 €
-	ASSOC. DEPARTEMENTALE DES ELUS DE MONTAGNE	800,00€
-	SITES ET CITES	516,19 €
-	ASSOCIATION VILLES ET VILLAGES FLEURIS	350,00 €
-	COTISATION FONDATION DU PATRIMOINE	600,00€

Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL,

- PREND acte de cette information.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 20 décembre 2021. Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 23 /12 /2021

13 urnu

Le Maire,

Bernard UTHURRY